



Le 6 octobre 2023

M. Ali Ehsassi, député
Président
Comité permanent des affaires étrangères
et du développement international de la Chambre des communes
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur le Président,

En vertu de l'article 108(2) du Règlement de la Chambre des communes, je suis heureux de répondre, au nom du gouvernement du Canada, aux recommandations formulées dans le vingtième rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international intitulé : « *L'approche du Canada en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs* », qui a été déposé le 16 juin 2023.

Depuis les deux dernières décennies, le Canada est un chef de file en santé mondiale, et il est bien placé pour continuer d'agir à ce titre jusqu'en 2030 dans le cadre de l'Engagement de 10 ans en matière de santé et de droits dans le monde (l'Engagement de 10 ans), l'engagement sectoriel gouvernemental le plus important et le plus long en aide au développement international, dans le cadre duquel les dépenses du Canada en santé et droits sexuels et reproductifs (SDSR) atteindront en moyenne 700 millions de dollars par année à compter de l'exercice 2023-2024. Le financement qu'accorde le Canada à la SDSR est exceptionnel parmi les donateurs : en effet, selon le Rapport « Donors Delivering for SRHR » de 2022, le Canada se classe au 2^e rang pour ce qui est du pourcentage d'aide publique au développement (APD) consacré à la SDSR parmi 30 donateurs.

Le rôle de meneur joué par le Canada en SDSR est également renforcé grâce à l'infatigable travail de défense des intérêts et à la forte présence de notre pays lors d'événements internationaux et au sein d'instances internationales. Récemment, lors de la conférence Women Deliver qui s'est tenue en juillet 2023 à Kigali, au Rwanda, mon prédécesseur le ministre Harjit Sajjan ainsi que la ministre Marci Ien et la députée Arielle Kayabaga ont pu écouter et discuter avec des ministres, des parlementaires et des partenaires multilatéraux d'autres gouvernements et des représentants d'organisations de défense des droits des jeunes et des femmes au sujet de leurs priorités en SDSR. Cet événement a mis en lumière l'importance des investissements réalisés par le Canada pour défendre les intérêts et élaborer des programmes adaptés aux besoins des populations locales et qui entraînent des incidences durables permettant d'améliorer la SDSR des

...2/

femmes et des filles dans toute leur diversité et dans le monde entier. Le Canada comprend le rôle essentiel que la SDSR joue dans la promotion de l'égalité des genres et du renforcement du pouvoir des femmes et des filles, et je continuerai de défendre ce travail dans mon nouveau rôle de ministre du Développement international.

Le gouvernement du Canada profite de cette occasion pour remercier les membres du Comité et les témoins pour le travail qu'ils ont accompli afin de préparer ce rapport. Le gouvernement se réjouit de voir que le Comité continue de s'intéresser aux efforts déployés par le Canada en SDSR et que ce domaine constitue un élément central des efforts menés en matière de santé des femmes et de renforcement de leur pouvoir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ahmed Hussen'.

L'honorable Ahmed Hussen, C.P., député

Réponse du gouvernement au vingtième Rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes, intitulée « L'approche du Canada en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs »

Recommandation 1 : Que le gouvernement du Canada continue à investir dans une approche globale en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs à l'échelle mondiale.

ET

Recommandation 7 : Que le gouvernement du Canada respecte son engagement d'investir au moins 700 millions de dollars dans la santé et les droits sexuels et reproductifs des femmes à l'échelle mondiale d'ici la fin de l'exercice 2023-2024 et qu'il maintienne ce niveau de dépenses, annuellement, jusqu'en 2030.

Le gouvernement accueille favorablement ces recommandations visant à ce que le gouvernement du Canada investisse dans la SDRS globale à l'échelle mondiale. Le Canada s'est engagé à investir dans la santé et droits sexuels et reproductifs (SDSR) globale, comme il est décrit de manière détaillée dans l'Engagement de 10 ans. Annoncé en 2019, l'Engagement de 10 ans définit les engagements du gouvernement en matière de politiques et de programmes à l'appui de la SDRS globale. Dans le cadre de cet Engagement, le Canada dépensera dans la santé mondiale une moyenne de 1,4 milliard \$ par année d'ici 2023-2024, dont 700 millions \$ dans la SDRS globale, et augmentera ses dépenses dans les domaines négligés ou sous-financés de la SDRS. Affaires mondiales Canada (AMC) est actuellement en bonne voie de respecter ses engagements en matière de financement de la santé mondiale dans le cadre de l'Engagement de 10 ans, grâce aux augmentations supplémentaires du financement au cours des récentes années et aux programmes prévus pour assurer la réalisation des objectifs d'ici 2023-2024. Au cours de l'exercice 2021-2022 (les plus récentes données), le Canada a investi 1,3 milliard \$ dans la santé mondiale, dont 564 millions \$ dans la SDRS, ce qui représente une augmentation de 14 % (71,6 millions \$) des dépenses dans la SDRS par rapport à l'année précédente. D'autres augmentations des dépenses dans la SDRS sont prévues pour les exercices 2022-2023 et 2023-2024, conformément à l'Engagement de 10 ans.

Le 14 juin 2023, le ministre du Développement international a annoncé le lancement de l'initiative phare SheSOARS du Canada (2023-2030). Cette initiative regroupe les activités de défense des droits et les programmes du Canada en matière de SDRS qui s'inscrivent dans l'Engagement de 10 ans sous trois principales catégories : (i) services de SDRS dans les domaines négligés; (ii) SDRS dans des contextes fragiles; (iii) soutien pour les priorités en matière de SDRS établis par les pays eux-même. Dans le cadre de cette initiative, on a annoncé qu'environ la moitié des dépenses dans la SDRS qui s'inscrivent dans l'Engagement de 10 ans soutiendra les cinq domaines négligés de la SDRS de 2024-2025 à 2030. Ces domaines sont les suivants : avortement sécuritaire et soins post-avortement; éducation complète à la sexualité (ESC); planification familiale; violence sexuelle et fondée sur le genre (VSFG); et défense des droits en matière de SDRS.

En tant que ministère responsable de l'Engagement de 10 ans, AMC a élaboré un Plan d'investissement pluriannuel pour hausser et maintenir les cibles de dépenses dans la SDRS pendant la durée de l'Engagement de 10 ans. Les investissements du Canada dans le cadre de l'Engagement de 10 ans

sont engagés par l'intermédiaire des plateformes multilatérales et mondiales de la santé, de même que par des collaborations avec les gouvernements et les organisations de la société civile (OSC) canadiennes, internationales et locales. Au cours de l'exercice 2021-2022, environ 70 % du financement de l'Engagement de 10 ans ont été versés par l'entremise d'organismes multilatéraux, 27 %, en partenariat avec des OSC, et 3 %, directement aux gouvernements des pays concernés.

Les investissements du Canada dans les plateformes multilatérales de la santé mondiale, notamment le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et la malaria (le Fonds mondial), le Mécanisme de financement mondial pour les femmes, les enfants et les adolescents (MFM), Gavi, l'Alliance du vaccin, Nutrition International, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds des Nations-Unies pour l'enfance (UNICEF), et le Fonds des Nations-Unies pour la population (FNUAP) (entre autres), jouent un rôle important dans la réalisation de l'objectif de 700 millions \$. Ces partenaires de longue date disposent de réseaux nationaux et d'une expertise solides et bien établis qui leur permettent de travailler avec les intervenants nationaux, y compris la société civile et le gouvernement, pour que les efforts soient adaptés au contexte et aux besoins du pays. En outre, l'ampleur et la portée de ces partenariats en matière de santé mondiale facilitent l'action sur le marché pour réduire le prix des produits et services et augmenter le nombre de bénéficiaires qui peuvent être rejoints.

Les investissements multilatéraux du Canada sont complétés par des collaborations avec des OSC canadiennes, notamment Action Canada pour la santé et les droits sexuels et le Partenariat canadien pour la santé des femmes et des enfants (CanSFE). En 2019, AMC a lancé un appel de propositions de cinq à sept ans d'une valeur de 325 millions \$ pour soutenir la santé et les droits des femmes, des adolescents et des enfants. Les projets proposés dans le cadre de cet appel sont réalisés par des OSC canadiennes, et environ 85 % de leurs activités sont axés sur la SDSR. Plus récemment, au début de 2023, le Ministère a lancé l'appel de propositions pour des systèmes de santé résilients pour tous (300 millions \$ sur sept ans), dont la SDSR globale est un élément clé. Les organisations canadiennes travaillent avec les partenaires locaux, notamment les gouvernements, dans les pays à faible et à moyen revenu pour réaliser les programmes.

AMC soutient également les OSC internationales, notamment la Fédération internationale pour le planning familial (FIPP), Ipas et MSI Reproductive Choices, de même que la société civile locale et les organisations de défense des droits des femmes (ODDF). Par exemple, en Colombie, le Canada aide Profamilia, une organisation colombienne à but non lucratif de premier plan, à réaliser le projet intitulé : « Droits des filles au moyen de l'éducation sur la santé sexuelle et reproductive et les droits s'y rattachant », en lui versant 10 millions \$ de 2017 à 2025. Ce projet, qui soutient la prestation d'ECS dans huit municipalités de la Colombie, permet d'améliorer les déterminants sociaux afin de réduire les taux élevés de VSFG et les grossesses précoces. La réponse aux recommandations 10 et 11 fournit des renseignements supplémentaires sur le soutien du Canada à la société civile et aux ODDF.

Recommandation 2 : Que le gouvernement du Canada, dans le cadre de son aide au renforcement des systèmes de santé à l'échelle internationale, fasse la promotion de l'intégration de la santé sexuelle et reproductive un volet essentiel des soins de santé primaires et qu'il favorise un accès égal à ces services de santé.

Le gouvernement du Canada accueille favorablement cette recommandation et réitère son appui à la SDR en tant que volet essentiel des soins de santé primaires (SSP). Le Canada présente des antécédents positifs dans la promotion de la SDR en tant que volet essentiel des SSP au sein des forums internationaux et dans les programmes de santé mondiale. Assurer l'équité dans l'accès est un élément clé des initiatives de soutien du Canada, conformément à la Politique d'aide internationale féministe (PAIF) du Canada, qui engage notre pays à rejoindre les personnes qui sont en situation de vulnérabilité et marginalisées.

Au sein des forums multilatéraux, le Canada plaide en faveur d'un langage normatif relativement à la SDR, qui est un volet essentiel des SSP et de la Couverture sanitaire universelle (CSU). Par exemple, durant la négociation de 2023 sur les services communautaires de SSP aux Nations-Unies (ONU), le Canada et plusieurs pays aux vues similaires ont plaidé avec succès en faveur de l'intégration de l'accès universel à la SDR (A/RES/77/287). Dans la même veine, le Canada travaille au sein des organes de gouvernance multilatéraux afin de plaider en faveur de l'équité en matière d'accès à l'information sur la santé sexuelle et reproductive (SSR) et aux services connexes dans le cadre des SSP. Le Canada a joué un rôle déterminant pour faire en sorte que la stratégie du Fonds mondial pour 2023-2028 ait une orientation vers l'égalité entre les genres. Grâce au plaidoyer du Canada et d'autres pays aux vues similaires, la stratégie vise à réduire les obstacles à l'accès aux services de lutte contre le VIH et le SIDA, la tuberculose et la malaria qui sont liés au genre.

AMC soutient également plusieurs initiatives importantes qui visent à renforcer l'intégration de la SDR dans les SSP, notamment par le biais de l'octroi de fonds au MFM et à l'OMS. Le MFM fournit aux gouvernements nationaux du financement budgétaire pour la santé afin de soutenir les efforts de chaque pays pour renforcer les systèmes de SSP et assurer l'équité dans la prestation des services de santé, avec une attention particulière aux efforts visant à rejoindre les femmes, les enfants et les adolescents. Le MFM a fait une promotion efficace de l'intégration de la SDR dans la prestation des SSP. Par exemple, en Ouganda, le gouvernement a intégré la planification familiale dans la prestation du service de santé essentiel, ce qui a entraîné une hausse du nombre de femmes et d'adolescentes demandant des contraceptifs. En Côte d'Ivoire, le niveau de soins prénataux pour les femmes enceintes est passé de 33 % à 45 %. Au Vietnam, à la suite de la formation prodiguée à 245 travailleurs et travailleuses de la santé, près de 32 000 femmes de plus ont subi un examen de dépistage du cancer du col de l'utérus en 2021 par rapport à l'année précédente.

Le Canada travaille également avec l'OMS afin de promouvoir l'inclusion des services de SSR dans les SSP. Durant la pandémie de la COVID-19, le Canada a versé 30 millions \$ (2021-2022) à l'OMS pour appuyer la prestation des services de santé essentiels et de SSP, y compris les services de SSR, dans dix pays. Ce projet englobait le soutien technique pour renforcer l'intégration des services de SSR dans l'établissement des priorités pour la CSU; l'analyse de l'incidence du manque de fonds sur la prestation de services quant au Mifepristone et au Misoprostol (produits pharmaceutiques nécessaires pour l'avortement médical) à qualité assurée; la réalisation de recherches sur les approches axées sur les personnes pour la SDR intégrée, y compris le VIH; et la réalisation de recherches sur le renforcement des interventions des systèmes de santé dans les cas de violence contre les femmes, et sur l'élimination des obstacles à l'accès aux soins de qualité pour les survivantes. Le Canada continue de soutenir ces activités au cours de la phase 2 du projet (25 millions \$ de 2022-2023 à 2023-2024).

Recommandation 3 : Que le gouvernement du Canada accorde des fonds pour l'atteinte des normes minimales en matière de santé sexuelle et reproductive dans le cadre de ses activités immédiates et courantes d'aide humanitaire et qu'il fasse appel à son rôle au sein du système d'aide humanitaire international pour demander que la santé et les droits sexuels reproductifs soient priorisés dans le cadre de toute intervention humanitaire.

ET

Recommandation 4 : Que le prochain plan d'action national sur les femmes, la paix et la sécurité du gouvernement du Canada et sa politique d'aide humanitaire sensible aux genres traduisent la priorité accordée à la santé et aux droits sexuels et reproductifs par le Canada.

Le gouvernement accueille favorablement ces recommandations d'accorder la priorité à la SDRS dans sa politique d'aide humanitaire et son Plan d'action national sur les femmes, la paix et la sécurité. Le Canada continue d'accorder la priorité à la SDRS dans sa politique d'aide humanitaire en tant qu'un des quatre piliers de la politique canadienne d'aide humanitaire axée sur l'égalité des genres. Le financement des services de SSR, l'application des normes minimales en matière de SSR, et la prestation de l'Ensemble minimal de services initiaux (EMSI) pour la SSR dans les contextes humanitaires et de conflit comptent parmi les efforts du Canada dans ce domaine. L'EMSI est la principale norme mondiale pour répondre aux besoins en SSR des populations touchées au début des crises humanitaires. En 2022, l'aide humanitaire du Canada comprenait un financement de 329,3 millions \$ versé à des agences des Nations Unies pour des programmes où la SSR ainsi que la prévention et l'intervention en matière de VSFG sont des aspects fondamentaux de leurs interventions. Ce financement comprenait également 16,8 millions \$ versés au FNUAP pour des interventions humanitaires. AMC a contribué plus de 25,5 millions \$ aux services spécialisés de prévention et d'intervention en matière de VSFG et de services de SSR dans les situations d'urgence par le biais de projets menés par 64 organismes non gouvernementaux (ONG), ce qui a permis de prévenir les décès, la maladie et les handicaps liés aux grossesses non désirées, aux complications obstétricales, aux troubles du système reproducteur, et à la VSFG. Ces projets, qui représentaient 65 % des projets d'ONG financés en 2022, ont assuré la prestation de services de SSR à 391 318 personnes, notamment l'accès à la contraception. En outre, le Canada met à profit son rôle dans les forums humanitaires et les conseils de gouvernance, ainsi que ses relations avec d'autres pays afin de promouvoir des améliorations continues relativement à la SDRS, notamment dans le cadre de sa participation à un éventail de négociations découlant de résolutions des Nations Unies.

Le rapport signale en particulier que la Russie utilise la violence sexuelle comme une arme contre le peuple ukrainien. Le gouvernement reste fermement opposé à toutes les formes de violence sexuelle et fondée sur le genre (VSFG), y compris en Ukraine. Depuis 2022, le Canada a alloué 147 millions de dollars en fonds pour l'aide au développement en Ukraine afin de répondre aux priorités émergentes, y compris le soutien aux survivants de VSFG, et pour renforcer la résilience des institutions gouvernementales et de la société civile, afin de répondre aux besoins des Ukrainiens, en particulier des femmes, des filles et des groupes vulnérables. Par exemple, le Canada a doublé son soutien au Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), pour un total de 14 millions de dollars, afin de soutenir les personnes touchées par la VSFG et de veiller à ce que les besoins en matière de services de santé sexuelle et reproductive soient satisfaits en Ukraine (une partie de cette somme relève de l'Engagement de 10 ans du Canada en matière de santé et de droits dans le monde. Il s'agit notamment de veiller

activement à ce que les survivants de la VSFG et les personnes à risque bénéficient de services de qualité dans toute l'Ukraine, y compris d'équipes mobiles de soutien psychosocial, d'espaces sûrs et de points de prestation de services de santé sexuelle et reproductive. Cette action complète les initiatives de développement existantes qui continuent à soutenir l'Ukraine, notamment la prévention de la traite des êtres humains, le soutien psychosocial aux femmes et aux filles, ainsi que l'analyse des conflits et la collecte de données fondées sur le genre.

Le Plan d'action du Canada sur les femmes, la paix et la sécurité (FPS) pour la période 2017-2022 a accordé la priorité à la SDSR en engageant le gouvernement du Canada à prendre des mesures pour répondre aux besoins particuliers des femmes et des filles dans un contexte humanitaire, notamment par la défense de leurs droits sexuels et le maintien de leur accès aux services de SSR. Le Canada a fait preuve de leadership mondial dans la promotion d'une action humanitaire qui tient compte de l'égalité entre les genres et la défense des droits sexuels et de l'accès aux services de SSR, conformément à la PAIF. Par exemple, le Canada a appuyé des initiatives au Bangladesh, au Mali et au Soudan qui offraient des services aux femmes et aux filles en matière de planification familiale et de contraception, de même que des services juridiques et psychosociaux aux femmes victimes de violence. En République Démocratique du Congo et à Haïti, le Canada a contribué à la sensibilisation des hommes, des femmes et des filles à la SDSR, renforcé la prestation des services de sages-femmes et de soins obstétricaux d'urgence de qualité, et soutenu les initiatives de défense des droits et de sensibilisation qui ont mené à des engagements fermes à l'égard de l'interdiction du mariage d'enfants. Le prochain Plan d'action national sur les FPS, qui devrait être publié à la fin de 2023, abordera la SDSR et devrait s'appuyer sur les résultats obtenus dans ce domaine.

Recommandation 5 : Que le gouvernement du Canada incite et aide les pays donateurs affinitaires et les pays admissibles à l'aide publique au développement (APD) à consolider la collecte et l'analyse des données exhaustives et désagrégées sur la santé et les droits sexuels et reproductifs, y compris sur les femmes et les filles dans des contextes de conflits armés ou de crises humanitaires.

Le gouvernement accueille favorablement la recommandation d'appuyer les efforts menés par chaque pays pour consolider la collecte et l'analyse des données sur la SDSR. Le Canada s'est engagé à soutenir les pays à faible et à moyen revenu à améliorer leurs systèmes de données nationaux afin d'éclairer la prise de décisions fondées sur des données probantes, notamment en ce qui a trait à la répartition des ressources en matière de santé qui appuient les interventions en matière de SDSR. Le travail du Canada dans ce domaine est réalisé par l'intermédiaire d'un certain nombre de partenariats clés.

Le Canada est l'un des plus importants bailleurs de fonds du Partenariat au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21), qui est établi au sein de l'Organisation pour la coopération économique et le développement (OCDE). PARIS21 est un réseau mondial de bureaux de la statistique nationale, de praticiens du développement, et de champions de la transparence et de la responsabilisation à l'égard des données qui se concentre sur le renforcement de la capacité statistique locale, l'amélioration de la transparence et de la responsabilisation à l'égard des données, et la mobilisation du financement pour les données dans les pays en voie de développement. Depuis 2021, PARIS21 a accueilli le Réseau des

données sur le genre (RDG), une communauté mondiale de praticiens qui vise à rehausser la norme de qualité des données sur le genre et à accroître l'utilisation des données sur le genre de grande qualité dans l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes. AMC fournit actuellement 5 millions \$ (2020-2025) pour appuyer la stratégie de PARIS21 intitulée « Assurer de meilleures données pour de meilleures vies », afin d'améliorer les données sur le genre et accroître l'utilisation des données sur le genre de grande qualité dans l'élaboration de politiques.

Le Canada travaille également par le biais de partenaires clés afin de favoriser les améliorations de la collecte, de la ventilation, de l'analyse et de l'application des données à l'échelle nationale, notamment la SDSR. Par exemple, le MFM contribue à l'amélioration des systèmes de données propres au pays qui renforcent les capacités analytiques et permettent d'utiliser les données pour la prise de décisions à de multiples niveaux au pays. Le Canada a aussi joué un rôle déterminant dans l'établissement du Centre d'excellence sur l'enregistrement des actes de l'état civil et des statistiques de l'état civil (EECSV), qui a aidé les pays à saisir les données de l'État civil dans la vie d'une personne, et particulièrement les femmes et les filles, pour qu'ils puissent avoir accès aux services fondamentaux comme les soins de santé et l'éducation. Le Centre d'excellence soutient activement les efforts nationaux pour élaborer, renforcer et mettre à l'échelle des systèmes d'EECSV durables qui fonctionnent pour tous, particulièrement les femmes et les filles.

AMC soutient également la Collaboration canadienne pour la santé mondiale de CanSFE, qui fait le lien entre les organismes canadiens et internationaux afin de produire des données sur la santé, y compris sur l'avortement dans des contextes humanitaires et fragiles. Le Canada continue de tirer parti de sa participation aux différents forums humanitaires et aux initiatives internationales, ainsi que de son engagement auprès des donateurs et organismes aux vues similaires afin de promouvoir l'amélioration de la collecte et de l'utilisation de données ventilées par sexe dans les situations d'urgence, afin d'améliorer les services de SSR dans le cadre des interventions humanitaires. Le Canada participe activement aux négociations connexes, collaborant avec les États membres aux vues similaires afin de protéger et de faire avancer les priorités canadiennes dans le cadre des résolutions des Nations Unies, notamment en appuyant les initiatives multilatérales pour améliorer la collecte et l'analyse des données ventilées par sexe dans les crises humanitaires.

Recommandation 6 : Que le gouvernement augmente le financement pour les programmes de santé et de droits sexuels et reproductifs qui incluent les personnes handicapées.

ET

Recommandation 8 : Que le gouvernement du Canada accorde la priorité aux adolescentes dans le cadre de ses programmes axés sur la santé et les droits sexuels et reproductifs, notamment en les aidant à accéder à des services de santé, à des renseignements et à de l'éducation, ainsi qu'à des initiatives qui se sont avérées efficaces pour prévenir les infections transmises sexuellement.

ET

Recommandation 9 : Que, dans le cadre de ses efforts visant à accroître l'aide en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs dans le monde, le gouvernement du Canada veuille à appuyer pleinement l'accès à des formes modernes de contraception, à des services d'avortement légaux et sécuritaires et à des soins de santé après avortement.

Le gouvernement accepte ces recommandations et souligne la détermination du Canada à accroître, dans le cadre de son Engagement de 10 ans, son soutien dans le domaine de la SDSR des personnes handicapées et des adolescents, ainsi qu'à élargir l'accès à des moyens de contraception et à des services d'avortement sûrs. Les fonds versés par AMC en matière de SDSR ciblent les personnes marginalisées et vulnérables, y compris les adolescentes et les femmes et les filles ayant un handicap. Les responsables des projets effectuent une analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) afin de donner aux femmes et aux filles, dans toute leur diversité, la capacité d'exercer leurs droits en matière de SDSR.

Dans le monde, une femme sur cinq vit avec un handicap. Ces femmes sont plus à risque d'être victimes de VSFG et sont moins susceptibles d'avoir accès à des services de santé, y compris des services de SSR. Le Canada a adhéré à la Charte pour l'inclusion des personnes handicapées dans l'action humanitaire en 2016 et a ratifié la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées en 2010. De plus, le gouvernement du Canada finance des programmes sur la SDSR explicitement axés sur les personnes handicapées. Il soutient notamment l'organisation Ethiopaid, qui donne de la formation sur le travail auprès de femmes et de filles handicapées à des travailleurs de la santé et des responsables gouvernementaux et d'organismes d'application de la loi, afin que ces femmes et ces filles disposent d'un meilleur accès à des services de SSR et de sensibiliser les leaders communautaires aux pratiques préjudiciables. Jusqu'à ce jour, l'organisation a contribué à l'établissement de 161 associations d'épargne et de prêts pour les femmes et les filles handicapées, en plus de rejoindre 104 478 personnes dans le cadre d'activités de sensibilisation sur la SDSR des personnes handicapées et sur l'égalité des genres. Le Canada intègre également une perspective tenant compte des besoins des personnes handicapées dans le cadre de nombreux projets portant sur la SDSR. AMC a ainsi collaboré avec Humanity & Inclusion pour améliorer la SDSR des femmes et des filles, y compris celles ayant un handicap, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo, en embauchant des travailleurs en santé communautaire ayant un handicap, et en menant des activités de sensibilisation sur les droits sexuels des adolescents et la planification familiale auprès de personnes malvoyantes ou malentendantes.

Conformément à la PAIF, le Canada fait des besoins et des expériences des adolescents une priorité transversale de ses programmes internationaux en matière de SDSR. En 2022-2023, 46 % des programmes de santé d'AMC exécutés par l'entremise OSC canadiennes étaient axés sur les adolescents. À travers son soutien à diverses organisations canadiennes – notamment Inter Pares, Oxfam Québec, Oxfam Canada, Humanity and Inclusion, CARE et Adventist Development and Relief Agency (ADRA) Canada –, AMC investit dans des programmes qui accordent la priorité à la SDSR des adolescents. Par exemple, au Cambodge, Inter Pares soutient des activités de compétition sportive réservées aux filles ainsi que des activités d'art dramatique dirigées par des élèves d'écoles intermédiaires afin de transmettre des messages sur la SDSR, la VSFG et la réduction de la discrimination. Ciblent les adolescents et les jeunes adultes au Ghana, au Mozambique et en Ouganda, Right to Play Canada dirige pour sa part des programmes de mentorat et de formation destinés aux journalistes dans le but de mieux faire connaître les questions liées à la SDSR, et forme des travailleurs

en santé communautaire sur les services de SSR adaptés aux adolescents et aux jeunes adultes dans le but d'élargir l'accès à des soins de meilleure qualité.

Le Canada met également en œuvre des programmes sur la SDR des adolescents en collaboration avec des OSC internationales. Par exemple, en 2018, grâce à des fonds d'AMC, la FIPP a fondé trois centres d'excellence en éducation complète à la sexualité (ECS) au Togo, au Ghana et en Colombie. Les responsables de ces centres travaillent avec des jeunes en vue d'établir des pratiques exemplaires en matière d'ECS adaptées aux mœurs locales, de donner de la formation et d'aider les organisations locales à donner des services d'ECS et des services de SSR adaptés aux jeunes. En 2022, le projet a permis d'offrir des séances d'ECS à 119 422 jeunes personnes, et 1 374 éducateurs, enseignants et facilitateurs ont pu recevoir de la formation donnée par des pairs afin de leur permettre à leur tour d'enseigner le programme. Plus de 20 pays ont ainsi pu bénéficier de pratiques exemplaires établies dans le cadre de cette initiative. Des cours d'ECS sont essentiels pour que les adolescents puissent non seulement en apprendre plus sur les changements biologiques, mais également prendre des décisions éclairées sur leur corps, y compris se protéger contre des grossesses non désirées, les maladies transmises sexuellement (ITS), notamment le VIH, et la VSFG. Il a été démontré que l'ECS permet directement de réduire le nombre d'infections par le VIH chez les jeunes femmes. Le Canada a également versé à Gavi, l'Alliance du vaccin, un montant de 75 millions \$ afin qu'elle relance ses efforts de couverture liée au virus du papillon humain (VPH) en 2020, avec l'objectif d'atteindre 86 millions de filles d'ici 2025. Le VPH est la principale infection virale de l'appareil reproducteur transmise sexuellement, et est la cause de plus de 95 % des cas de cancer du col de l'utérus. Il a été démontré que la vaccination, combinée à des efforts d'information et d'éducation, encourage les comportements sexuels sûrs, notamment une utilisation accrue du préservatif, le dépistage médical préventif et les examens des ITS.

La promotion de l'accès à des services de planification familiale/à des moyens contraceptifs et à des services d'avortement sécuritaires sont deux des cinq domaines négligés de la SDR que le Canada s'efforce de cibler dans le cadre de son Engagement de 10 ans. En 2021-2022, le gouvernement canadien a investi 65,4 millions \$ dans des services de planification familiale et de contraception, ce qui représente une augmentation de 32 % par rapport à l'exercice financier précédent. Le Canada soutient la fourniture et la distribution de contraceptifs par le biais de partenariats clés, notamment avec le programme d'approvisionnement du FNUAP (25 millions \$ de 2021 à 2025). Il appuie également la planification familiale par le biais de partenariats mondiaux, comme FP2030, et des partenariats régionaux, comme le Partenariat Ouagadougou, qui représente neuf pays francophones de l'Afrique de l'Ouest (le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Togo). Le Partenariat est en voie de réaliser son objectif d'atteindre 13 millions d'utilisateurs de formes modernes de contraception d'ici 2030.

Conformément aux lignes directrices de l'OMS sur les soins liés à l'avortement, et aux données probantes qui démontrent l'importance de méthodes d'avortement sécuritaires dans la réduction de la mortalité maternelle et autres problèmes de santé obstétriques, le Canada est déterminé à accroître ses investissements dans les soins d'avortement sécuritaires et post-avortement. Le financement dans ce domaine a atteint 4,1 millions en 2021-2022, soit une augmentation de 115 % par rapport à l'année précédente. À l'instar des autres domaines négligés, ce total devrait augmenter au fil du temps à mesure que le Canada accroît le pourcentage du financement alloué à ces priorités. Le Canada soutient des partenaires internationaux de premier plan qui s'efforcent de faire progresser les services d'avortement

sécuritaires à l'échelle mondiale, dans le respect des lois et priorités nationales en matière de santé. Les services d'avortement comprennent l'accès à des services d'avortement légaux et sécuritaires, à des soins post-avortement et à des conseils en matière de planification familiale. Le Canada finance également des organisations canadiennes, comme l'initiative OPTions, de Grands défis Canada (16 millions \$, 2020-2028), qui vise à réduire la mortalité maternelle par une réduction des cas de complications et des décès dus à des pratiques d'avortement non sécuritaires. AMC appuie également Oxfam Canada dans son travail de sensibilisation auprès des députés malawites pour qu'ils adoptent le projet de loi sur l'interruption de grossesses (qui vise à faire des services de SSR, y compris des soins d'avortement, des services de santé essentiels), et dans son travail visant à augmenter le nombre d'établissements de santé au Mozambique offrant des services de soins d'avortement dans le cadre du projet Son avenir, son choix.

Recommandation 10 : Que le gouvernement du Canada continue de faire avancer la santé et les droits sexuels et reproductifs partout dans le monde par l'entremise de partenariats locaux, à l'appui des mouvements féministes et de défense des droits des femmes et dans le respect des droits de la personne reconnus à l'échelle internationale.

ET

Recommandation 11 : Que le gouvernement du Canada augmente la proportion d'aide internationale offerte à des organismes de défense des droits des femmes et par l'entremise de ceux-ci, y compris des organismes qui cherchent à faire progresser la santé et les droits sexuels et reproductifs.

Le gouvernement accepte ces recommandations et souligne que le Canada est déterminé à faire en sorte que les interventions touchant la SDRS dans les pays en développement soient dirigées par des organisations locales et appuyées à l'échelle locale. Le Canada accorde une grande valeur aux partenariats locaux, et reconnaît le rôle que les organisations et les gouvernements locaux jouent dans l'exécution des programmes d'aide internationale. Conformément à la PAIF, le Canada soutient la prise en charge des efforts au niveau local et veille à ce que l'ensemble des initiatives soient fondées sur une réelle mobilisation des communautés locales, y compris qu'ils soient conçus avec des partenaires locaux et qu'ils soient mis en œuvre par ces derniers. Dans le cadre de ses investissements en matière de SDRS, tous les efforts sont déployés pour s'assurer que, dans la mesure du possible et le cas échéant, les organisations et les bénéficiaires locaux, y compris les jeunes et organisations de défense des droits des femmes, participent tout au long du cycle du projet, de la conception à l'évaluation.

Les fonds versés à partir du Fonds canadien d'initiatives locales (FCIL), un programme d'aide internationale géré par les missions canadiennes pour les pays admissibles à l'APD, constituent un exemple parlant de cette approche. Le FCIL a été créé dans l'objectif de répondre aux besoins locaux par l'intermédiaire de partenaires locaux. En 2022-2023, 20 projets menés dans le cadre de ce Fonds ont porté sur la SDRS, pour un total de plus de 700 000 \$, dont la moitié visait explicitement de jeunes bénéficiaires.

Un soutien pour les ODDF et les mouvements féministes est au cœur de la PAIF. Ces organisations et ces mouvements jouent un rôle essentiel dans la transformation des normes et des pratiques sociales bien ancrées, et dans l'atteinte de progrès durables vers l'égalité des genres, y compris dans les domaines de la SDSR. Suivant la lettre de mandat ministérielle de 2021, le ministre du Développement international a comme directive d'augmenter le financement des organismes de base de défense des droits des femmes et à continuer à travailler pour combler l'écart persistant dans les services et les droits liés à la SSR, notamment en ce qui concerne la prévention de la VSFG. Des progrès sont réalisés grâce au rôle de premier plan joué par le Canada dans le cadre du Fonds Égalité, le programme Voix et leadership des femmes et l'Alliance pour les mouvements féministes.

Lancé en 2017, le programme Voix et leadership des femmes a été et reste une initiative phare de la PAIF du Canada visant à soutenir les organisations de défense des droits des femmes et des groupes LBTQI+ locaux qui œuvrent à la défense des droits des femmes et à l'égalité des genres. La SDSR et la VSFG font partie des domaines clés dans lesquels ces organisations et ces groupes tentent de changer les choses. Sur les 32 projets actuellement menés dans le cadre du programme Voix et leadership des femmes, 44 % d'entre eux portent ou ont porté sur des questions liées à la SDSR. Le programme a dépassé les attentes, rejoignant plus de 1500 organisations de défense des droits des femmes et 31 groupes LBTQI+ dans des pays et des régions en développement en mars 2023, alors que la cible initiale était de 400. Le ministre du Développement international a d'ailleurs annoncé le renouvellement et l'élargissement du programme Voix et leadership des femmes en avril 2023 avec un engagement de 195 millions \$ sur cinq ans (de 2023-2024 à 2027-2028) et de 43,3 millions \$ par année par la suite. L'annonce comprenait un élargissement de la portée géographique et un soutien accru aux ODDF dans les zones en crise et touchées par un conflit. On s'attend à ce que la version renouvelée du programme Voix et leadership des femmes appuie environ 1 800 ODDF, groupes LBTQI+ et autres réseaux de femmes.

Le Canada a investi 300 millions \$ dans la création du Fonds Égalité, qui a été lancé en 2019 pour créer une source durable de fonds sous forme de subventions destinés à des organisations et à des mouvements de défense des droits des femmes dans des pays en développement. La SDSR constituent l'un des principaux domaines visés par les bénéficiaires des subventions du Fonds Égalité. Depuis 2019, grâce au soutien du gouvernement du Canada et d'autres donateurs internationaux, le Fonds Égalité a versé 34,9 millions \$ à 119 organisations de défense des droits des femmes et fonds destinés aux femmes, et à 571 organisations de défense des droits des femmes indirectement par le biais de subventions versées par le Fonds pour les femmes.

À titre d'engagement collectif de la Coalition d'action sur les mouvements et le leadership des femmes lors du Forum sur l'égalité des générations en 2021, le Canada a annoncé la création de l'Alliance pour les mouvements féministes (ci-après « l'Alliance »). L'Alliance met l'accent sur un meilleur soutien financier et politique pour les organisations et les mouvements de défense des droits des femmes et féministes et comprend actuellement plus de 350 membres représentant des gouvernements nationaux, des fonds pour les femmes, des organisations de la société civile pour les femmes, des organisations philanthropiques et d'autres alliés.

Recommandation 12 : Que le gouvernement du Canada fasse appel à son rôle au sein de forums internationaux tels que le G7 pour stimuler d'autres investissements dans les programmes liés à santé et aux droits sexuels et reproductifs et pour recommander que la priorité soit accordée à la santé et aux droits sexuels et reproductif à l'échelle mondiale.

ET

Recommandation 13 : Que le gouvernement du Canada publie sa politique étrangère féministe, et que ce document expose en détail les principes, les objectifs et les lignes directrices de la mise en œuvre de la politique et intègre l'approche globale du Canada en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs.

Le gouvernement accueille favorablement cette recommandation et réitère son engagement de mettre en œuvre la PAIF avec son approche globale à la SDRS. Depuis sept ans, le Canada met de l'avant une approche féministe au sein de ses politiques, programmes et initiatives visant l'ensemble des activités d'AMC à l'international – diplomatie, commerce, paix et la sécurité, aide internationale, services consulaires, etc. – en suivant, notamment la PAIF, le Plan d'action national sur les femmes, la paix et la sécurité, ainsi que sur la Stratégie de diversification du commerce et son approche de commerce inclusif. La Politique étrangère féministe fait progresser les engagements de longue date du Canada au chapitre des droits de la personne, de l'égalité des genres, de la diversité et de l'inclusion, et cherche à démanteler les inégalités qui persistent et à s'attaquer aux obstacles structurels fondamentaux, en tenant compte des besoins des personnes les plus touchées par les différentes formes de discrimination croisée. Avec son approche globale de la SDRS, la PAIF constitue un élément central de la politique étrangère féministe du Canada.

Pour appuyer les objectifs de sa politique étrangère féministe, le Canada participe régulièrement à un dialogue multilatéral visant à accorder davantage d'attention à la SDRS sur la scène mondiale. Sur différentes tribunes multilatérales et bilatérales, notamment au G7 et au G20, le Canada plaide constamment en faveur de l'inclusion d'un langage ferme sur la SDRS et s'efforce de faire en sorte que la communauté internationale ne perde pas de terrain sur les gains réalisés dans le passé. Sous la présidence du Japon au G7 en 2023, le Canada a réussi à faire valoir la nécessité de faire référence à un accès universel et complet à la SDRS dans tous les communiqués des dirigeants du G7 et d'employer des formulations qui engageraient la communauté internationale à s'attaquer aux secteurs négligés de la SDRS dans le communiqué des ministres de la Santé du G7, notamment en faisant référence à la planification familiale fondée sur le droit, à l'ECS, à l'accès à des services sûrs et légaux en matière d'avortement et de soins post-avortement, et à la promotion de la SDRS. Le Canada s'est également exprimé avec vigueur durant les négociations du G20 pour s'assurer que les communiqués de 2021 et de 2022 renforcent la centralité de la SDRS au sein des systèmes de santé et des soins de santé primaires.

Le Canada dirige également la résolution biennale « Intensification de l'action menée pour éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles : prévenir et combattre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles placées en détention pénale », adoptée à l'unanimité en juillet 2023. Cette résolution élargit la portée des services et des renseignements que regroupe la SSR (parmi les nouveautés : soins après violence, programmes de prévention des grossesses chez les

adolescentes, prévention de la VSFG et santé et hygiène menstruelle) et met de l'avant le langage associé à l'autonomie corporelle comme un « droit ».

Au-delà de son travail au sein des instances multilatérales, le Canada profite de différents événements internationaux et autres plateformes pour encourager les organisations bilatérales et multilatérales à prioriser la SDSR. Pour promouvoir la SDSR dans le monde, le ministre de Développement international a occupé la fonction de champion de SheDecides, fonction également exercée par la secrétaire parlementaire Vandenberg. SheDecides est un mouvement mondial qui mobilise le soutien politique et financier afin d'améliorer l'accès à la SDSR dans les pays en développement. Récemment, à l'occasion de la conférence « Women Deliver », le ministre du Développement international a défendu la SDSR et les droits des femmes au sein de plusieurs séances plénières et souligné, dans le cadre de la réception des champions, le soutien audacieux et indéfectible du Canada envers l'autonomie corporelle et la liberté de choix des femmes.

Recommandation 14 : Que le gouvernement du Canada s'oppose activement aux mesures de régulation coercitive des populations prises à l'égard des femmes ouïghoures dans le cadre du génocide de leur peuple, et qu'il demande aux autres gouvernements et aux organes internationaux de rejeter et de combattre les politiques de régulation coercitive des populations.

Le Canada prend note de la recommandation et souligne son ferme attachement à l'autonomie corporelle et aux droits des femmes et des filles. L'approche globale du Canada en matière de SDSR est guidée par le principe voulant que toutes les personnes ont le droit de prendre les décisions qui concernent leur corps, et ce à l'abri de la stigmatisation, de la discrimination et de la coercition, notamment au chapitre de la sexualité, de la reproduction et de l'accès aux services de SSR. Par conséquent, le Canada soutient la prestation de services de SSR essentiels et vitaux, afin que ceux-ci soient rendus accessibles, au choix et à la discrétion de chacun. Le Canada appuie également les interventions qui dépassent la portée des services de santé et qui s'attaquent aux inégalités entre les hommes et les femmes et aux normes sociales et structures institutionnelles discriminatoires, y compris les lois et politiques, en vue de promouvoir l'autonomie corporelle et de donner aux femmes les moyens d'exercer leur liberté de choix au sujet de leurs corps et des soins de SSR.

Quant aux femmes ouïghoures, le Canada demeure inquiet de la situation au Xinjiang (Chine) au chapitre des droits de la personne, et est préoccupé par les preuves crédibles qui témoignent d'une campagne systématique de répression contre les minorités musulmanes dans la région, notamment dans le cadre de pratiques de planification familiale coercitive, lesquelles peuvent prendre la forme d'avortements et de stérilisation forcés, et d'autres formes de violence contre les femmes qui peuvent aller jusqu'à la torture dans certains cas. Le Canada exhorte la Chine à mettre en œuvre les récentes recommandations de l'ONU à cet effet, notamment celles de du haut-commissaire aux droits de l'homme (HCDH), du Comité des droits économiques, sociaux et culturels et du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.